

Citoyenneté et appartenance - Clés de l'avenir du bénévolat en loisir

Par **André Thibault**, Ph. D. professeur émérite, UQTR

Un capital de savoir à prendre en considération

Depuis 25 ans, le Laboratoire en loisir et vie communautaire a mené trois enquêtes panquébécoises sur le bénévolat en loisir (2001, 2011, 2022), deux recherches sur l'état du bénévolat québécois, et il a discuté avec plusieurs milliers de bénévoles et de professionnels en loisir lors d'ateliers de formation et de conférences. (Thibault et Fortier, 2003; Thibault, Fortier et Albertus, 2007; Thibault, Fortier et Leclerc, 2011; Fortier, Leclerc et Thibault, 2014, 2015 et Thibault et Fortier, 2023)

Il est dorénavant légitime de voir dans le bénévolat un *capital de savoir et de savoir-faire* permettant d'en comprendre l'évolution et d'identifier les leviers nécessaires afin d'en relever les défis, notamment en matière de recrutement, de rétention et de détermination de la place des Québécoises et des Québécois engagés bénévolement dans le système de loisir. Cette démarche s'impose alors que la professionnalisation apparaît de plus en plus comme l'objet d'une volonté politique dans plusieurs champs du loisir.

Par ailleurs, depuis quelques années, bon nombre d'organismes et de professionnels en loisir ont fait une priorité de la recherche de solutions pour renouveler le bénévolat. Cette recherche s'est particulièrement accentuée depuis la pandémie de COVID-19, alors que le champ du loisir a accumulé un déficit de 160000 bénévoles¹.

À la lumière des recherches et des pratiques inspirantes sur le terrain, on constate que les solutions passent par une redéfinition de la vision classique du bénévolat et par une importante mise à jour des façons de faire des organismes et des professionnels.

Des bulletins précédents (Thibault, 2024A et 2024B) et un numéro spécial de la revue *Agora Forum* (Association québécoise du loisir municipal, 2024) ont exposé les données statistiques issues des récentes recherches, mais ce bulletin porte davantage sur l'interprétation des constats et des conclusions à propos des changements et des pistes d'action propres à assurer l'avenir du bénévolat en loisir au Québec.

Essentiellement, ce bulletin soutient qu'en 2025, le bénévolat doit être perçu comme *une action citoyenne et que le renforcement de l'appartenance est un principe fondateur en gestion, recrutement et rétention*. Il propose des façons de faire en conséquence.

Un acte citoyen

Dans le passé, dans ce que Hustinx appelle le bénévolat classique, l'engagement bénévole était considéré comme un acte de générosité gratuite inspiré des religions (Hustinx et Lammertyn, 2003). Or, de nos jours, le bénévolat est laïque et le bénévole est un citoyen qui s'implique dans une cause ou un groupe et recherche en retour le *sentiment d'être actif et utile dans sa collectivité*.

Selon l'enquête du Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) en 2018, on s'engage par plaisir ou par intérêt pour une activité ou une cause particulière, pour socialiser, échanger et développer un sentiment d'appartenance à un groupe avec qui partager un intérêt commun (Thibault, Fortier et Albertus, 2007, p.43).

Réalisée en 2007 pour le compte du RABQ, l'étude *Rendre compte du mouvement bénévole au Québec créateur de liens autant que de biens* reconnaissait que « dans le contexte moderne, le bénévolat apparaît comme une expérience personnelle, citoyenne et solidaire, créatrice de liens sociaux et du capital social qui construit des communautés en santé » (Thibault, Fortier et Albertus, 2007, p.28). Cette étude a fait ressortir de trois types de bénévolat : le service bénévole, l'entraide bénévole, l'autonomie et la prise en charge communautaire.

- Le *service bénévole* englobe généralement l'*assistance charitable*, souvent à l'intérieur des institutions et dirigée vers des individus ou des groupes dits « dans le besoin ». Il correspond généralement à ce qu'on appelle communément « faire du bénévolat ».
- L'entraide ou le concept de « self-help » évoque à la fois une idée de prise en main personnelle et d'autogestion collective, comme *faire sa part* dans un groupe dont on est membre. Elle est au cœur du mouvement associatif. Elle répond au besoin des institutions et des groupes de citoyens de la société civile qui, hors l'État, se donnent des services et s'entraident (*grassroots volunteering*) (Thibault, Fortier et Albertus, 2007, p.40).
- L'autonomie, la prise en charge et l'action communautaire correspondent au bénévolat axé sur les services à la communauté ou à la collectivité (Thibault, Fortier et Albertus, 2007, p.20). C'est une bataille pour sauver la démocratie à partir de la base (Van Til, 1988). Les organismes bénévoles en loisir s'inscrivent dans cette mouvance.

On ne fait pas du bénévolat, on s'implique!

Dès lors, *le citoyen s'implique*, s'investit et devient un acteur de sa communauté et non seulement une main-d'œuvre discrète au service de pourvoyeurs de services. Il en est partie prenante et *s'attend à être traité comme tel* (être informé, consulté et respecté). Il faut noter que dans cette perspective, le bénévolat en loisir est un moyen d'intégration sociale et de lutte contre la solitude. Il ne faudrait donc jamais le

remplacer totalement par un corps professionnel, ce qui risquerait de réduire les groupes et les communautés au rang de clients. Il faut surtout chercher la complémentarité entre professionnels et bénévoles, notamment en dégagant la contribution spécifique des uns et des autres.

La recherche montre que chez les jeunes et chez les retraités, l'engagement est largement motivé par un désir d'insertion ou de socialisation. Chez les jeunes, identifier le bénévolat comme une *implication* est nettement plus pertinent et plus attrayant. Chez les aînés, le bénévolat contribue plutôt à maintenir, à la retraite, un *sens d'accomplissement et d'utilité*, et, souvent, *d'identité sociale*. Ces perceptions doivent soutenir et orienter les efforts de recrutement et la gestion des personnes.

Statut social des bénévoles, reconnaissance et valorisation

Comme l'indique l'affiche du RABQ, en loisir « tout prend vie grâce aux bénévoles » Réseau de l'action bénévole québécois (2024).

Dans ce contexte, ces citoyens engagés ne sont plus seulement de bonnes âmes dont on parle avec affection et un peu de condescendance, vantant leur générosité, ils sont des *notables* au sens que leur donnait Jean-Paul L'Allier; l'ancien ministre du Loisir et maire de Québec affirmait, au Congrès mondial du loisir, à Québec en 2008 (Pelchat, 2008):

« *Ce milieu du bénévolat en loisir carbure à la reconnaissance. Pas la reconnaissance "cadeau", mais la reconnaissance "je-vous-ai-vu", "je-sais-qui-vous-êtes et ce que vous faites.* »

Depuis 25 ans, quand les enquêtes interrogent les bénévoles sur la nature de la reconnaissance qu'ils désirent, la réponse est claire et unanime : ils veulent un *soutien adéquat*, un *merci* et un *respect de tous les jours*, ainsi qu'une *reconnaissance* davantage adressée aux « gangs ».

L'étude *Bénévolats nouveaux, approches nouvelles* proposait que l'action bénévole soit davantage valorisée publiquement, que l'on connaisse et reconnaisse les bénévoles. C'est ainsi qu'en 2023-2024, on a vu apparaître dans les arènes du Québec des banderoles du Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) invitant à reconnaître que « *Ici tout prend vie grâce aux bénévoles* ». De toute évidence, cette pratique devrait s'étendre à tous les lieux de pratique du loisir et à l'ensemble des événements à l'initiative des instances du loisir public.



C'est sous l'angle de leur statut de citoyens qu'il faut aborder la question des rôles spécifiques et complémentaires des professionnels et des bénévoles. Sur cette question, l'Enquête 2022 est éclairante :

« En matière de relation bénévoles/salariés, les deux groupes se disent plus que satisfaits. On constate cependant que les bénévoles souhaitent moins que les professionnels que ces derniers interviennent dans la dynamique de leurs organisations. Ainsi, ils attendent moins que les professionnels agissent comme patron, coach ou médiateur. Par ailleurs, tous sont d'accord pour que les professionnels s'occupent du développement du bénévolat (promotion, information, formation), allègent les bénévoles des tâches administratives et les représentent auprès des instances. »

(Thibault et Fortier, 2023, p.87)

Enfin, l'analyse comparée des opinions des bénévoles et des professionnels laisse entrevoir des zones grises quant aux types de soutien requis par les bénévoles, les objectifs poursuivis par les professionnels et les compétences qui leur seraient nécessaires. Comme dans le cas de la reconnaissance, faudrait-il se montrer *moins paternaliste et plus partenariale*? (Thibault et Fortier, 2023, p.88)

À plus de 90 %, professionnels et bénévoles considèrent que la tâche des professionnels est de :

- Consulter les bénévoles sur la façon d'améliorer l'organisation;
- Informer sur les activités et les projets de l'organisation;
- Promouvoir le bénévolat et les bénévoles;
- Coordonner les ressources (personnelles, matérielles, infrastructures et financières). (Thibault et Fortier, 2023, p.72)

Ces tâches militent en faveur de l'embauche et du soutien de professionnels compétents en bénévolat.

Par ailleurs, il est évident en 2025 que les exigences de compétences et de protection du public ainsi que la multiplication des champs et des niveaux de services en loisir public requièrent la mobilisation et l'engagement de professionnels certifiés et diversifiés dans des domaines où la santé, le développement et l'intégrité des personnes et des organisations sont en jeu. Il faut des entraîneurs, des directrices techniques, des ingénieurs, des comptables, etc. Il y a aussi des tâches dont les bénévoles demandent à être soulagés.

Par ailleurs, l'apport du citoyen est essentiel au loisir public comme vecteur de vitalité des communautés ou vecteurs de vie et de cohésion des communautés dans des tâches d'organisation, d'animation et de participation aux divers groupes de travail et de consultation. Il y va de la démocratie. Professionnels et bénévoles existent en complémentarité et en interdépendance, la disparition des uns ou des autres ne peut être envisagée. (Association québécoise du loisir municipal, 2024)

L'appartenance à la base de l'engagement et de la rétention

La revue des écrits et les recherches du Laboratoire en loisir et vie communautaire permettent de constater l'individualisation de la décision de s'engager et de faire du bénévolat comme une caractéristique du bénévolat actuel. En conséquence, il faut comprendre les motivations et le parcours des personnes qui s'engagent et agissent bénévolement, et satisfaire les besoins qui en découlent.

Toutes les études convergent vers le constat qu'aujourd'hui, plus les gens qui se sentent appartenir à une cause, à un groupe ou à une organisation sont susceptibles de répondre oui à une invitation de s'engager bénévolement. La recherche démontre en effet que les gens :

- S'engagent pour une cause qui les touche et affecte leur environnement, souvent familial;
- Répondent plus facilement à une invitation d'un organisme et de « recruteurs » qu'ils connaissent ou reconnaissent;
- Tirent leur satisfaction du plaisir d'agir avec et auprès d'amis, du sentiment d'être utiles et d'accomplir quelque chose de concret, ce qui constitue les conditions d'une expérience bénévole de qualité;

- Maintiennent leur engagement quand ils sont traités comme des partenaires et non comme une simple main-d'œuvre que l'on commande.

L'engagement se maintient et il y a rétention quand le groupe renvoie au bénévole le message qu'il est utile et qu'il est un partenaire, et quand il reçoit des remerciements régulièrement. Tant que le sentiment d'attachement et d'appartenance est présent et renouvelé, la passion se maintient et la rétention s'observe.

La recherche de 2022 sur le bénévolat en loisir a permis de mieux comprendre les objets d'appartenance les plus déterminants :

En sport, la présence de la famille est constamment évoquée comme motif de persévérance.

En culture, le sentiment d'appartenance à son milieu est significativement plus présent.

Les bénévoles agissant en proximité considèrent l'appartenance à leur milieu comme une valeur, mais cette motivation est moins présente chez les sportifs et les bénévoles en plein air.

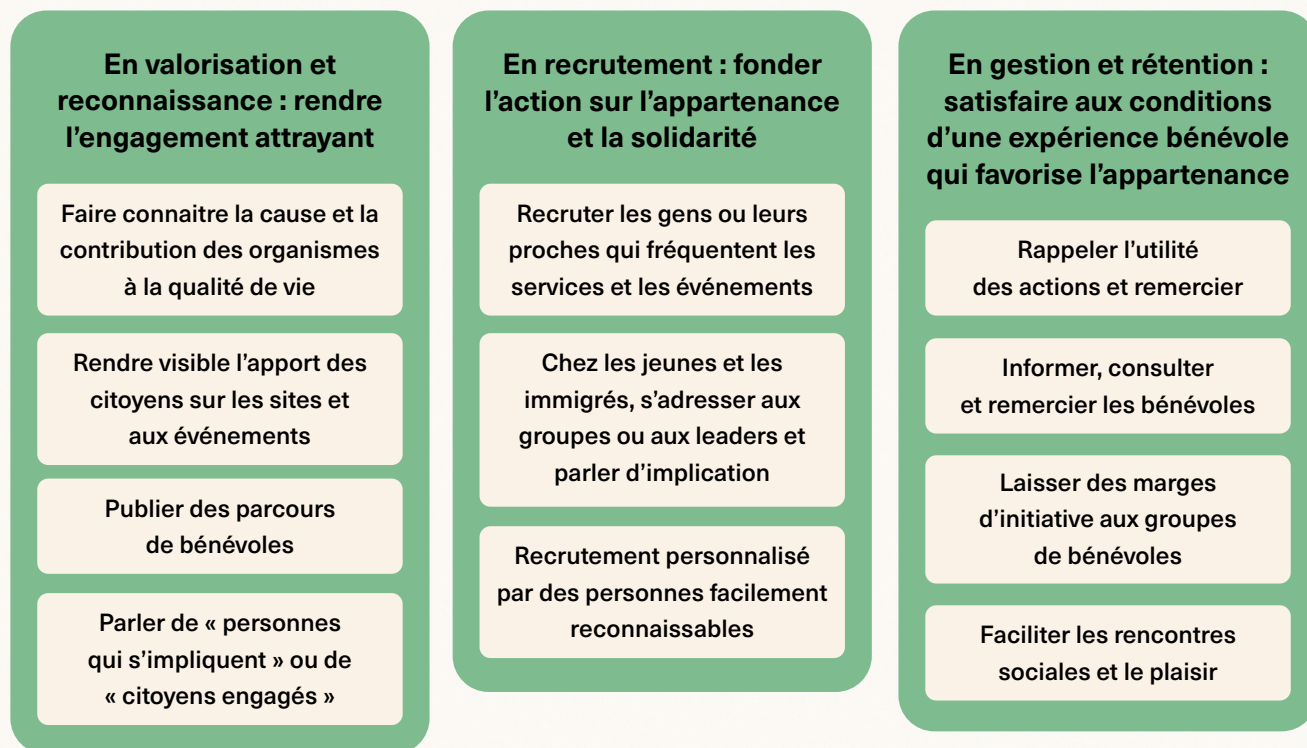
Plus les bénévoles montent vers le municipal, la région ou le national, plus ils collent à une activité ou à une discipline qu'ils aiment plutôt qu'à leur milieu d'appartenance.

La réussite motive davantage les bénévoles en sport et en culture.

Par conséquent, toutes les initiatives ainsi que toutes les méthodes propres à relever les défis de développement du bénévolat en loisir doivent renforcer ce sentiment d'appartenance, viser à satisfaire le besoin fondamental des personnes d'appartenir et de contribuer à un milieu de vie. Il faut prendre le temps qu'il faut, consentir les efforts requis pour développer et maintenir ce sens de l'appartenance et de la coresponsabilité.

Voici quelques moyens que les diverses recherches proposent aux organismes et aux professionnels pour mettre à profit et stimuler le sentiment d'appartenance et de solidarité.

Plan de match en développement du bénévolat



Une politique de la participation citoyenne en loisir

Plus qu'une politique sur le bénévolat, il semble qu'une politique sur la participation citoyenne soit nécessaire pour assurer et maintenir la contribution bénévole à tous les niveaux du système de loisir public et civil québécois. En plus d'affirmer cette vision du bénévolat citoyen et de reconnaître son caractère essentiel, cette politique devrait à la fois orienter les ressources publiques nécessaires à l'épanouissement du bénévolat et énoncer quelques principes permettant d'éviter les contraintes que peuvent générer les appareils administratifs.

Il faut investir dans l'embauche et la formation de professionnels compétents en bénévolat. En gestion des ressources humaines bénévoles, il importe d'adopter des cadres de référence. De même, on stimulera et soutiendra l'innovation en gestion et en renouvellement du bénévolat et des bénévoles en tenant compte des particularités des divers champs du loisir. Un effort particulier est souhaitable auprès des jeunes. Des efforts doivent être déployés pour réduire les lourdeurs administratives, accueillir les initiatives citoyennes et empêcher que le bénévolat ne glisse vers la sous-traitance.

Notes de bas de page

¹ On estime à 513 000 le nombre actuel de citoyens bénévoles en loisir, sport et culture au Québec. En combinant les données de l'*Enquête de Statistique Canada de 2018* et celles de l'*Enquête du Laboratoire en loisir et vie communautaire de 2023* (Thibault, Fortier, 2023), on constate que la pandémie a réduit le taux de renouvellement entre 2018 et 2023, lequel est passé de 36 % annuellement à 18 % en 2022. Il y a actuellement un déficit de 116 000 bénévoles.

Références

- Association québécoise du loisir municipal (2024). 513 000 bénévoles exigent des compétences. *Agora Forum*, vol. 47-1.
- Fortier, J., Leclerc, D. & Thibault, A. (2014). *Recherche sur le bénévolat en loisir au Québec : Bénévolat en loisir et en sport, 10 ans après (2001-2012)*. Rapport de recherche déposé au Ministère Éducation, Loisir et Sport. p. 109
- Fortier, J., Leclerc, D. & Thibault, A. (2015). L'évolution du bénévolat en loisir au Québec 2001 – 2012, *Loisir et Société*, 38(2), p. 212-225.
- Hustinx, L. & Lammertyn, F. (2003). Collective and Reflexive Styles of Volunteering : A Sociological Modernization Perspective. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 14, 167-187.
- Pelchat, Pierre (2008). Congrès mondial du loisir : Jean-Paul L'Allier insiste sur le bénévolat. *Le Soleil*, 9 octobre 2008.
- Réseau de l'action bénévole du Québec (2018). Cahier de recherche : le bénévolat selon les Québécois.
- Réseau de l'action bénévole québécois (2024) Affiche de la campagne « En loisir, tout prend vie grâce aux bénévoles » du 5 décembre 2024 au 5 janvier 2025. <https://rabq.ca/graceauxbenevoles/>
- Thibault, A. & Fortier, J. (2003). Comprendre et développer le bénévolat en loisir dans un univers technique et « clientéliste ». *Loisir et société*, 26 (2), p. 315-344.
- Thibault, A., Fortier, J. et Albertus, P. (2007). Rendre compte du mouvement bénévole au Québec créateur de liens autant que de biens. Laboratoire en loisir et vie communautaire.
- Thibault, A., Fortier, J., & Leclerc, D. (2011). Bénévolats nouveaux : approches nouvelles. Rapport de recherche déposé au Réseau de l'action bénévole du Québec.
- Thibault, A. et Fortier, J. (2023). L'activité bénévole en loisir, une recherche longitudinale, édition 2023. Laboratoire en loisir et vie communautaire.
- Thibault, A. (2024A). Les bénévoles ne sont pas tous semblables. *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, vol. 21, n° 9.
- Thibault, A. (2024B). Agir avec compétence en bénévolat? . *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, vol. 21, n° 12.
- Van Til, J. (1988), *Mapping the Third Sector: Voluntarism in a Changing Social Economy*. Foundation Center.